



Mairie de Saint-Joseph  
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

## EXTRAIT N°33/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 JUILLET 2020

Préfecture Martiniquaise  
Contrôle de légalité  
REÇU LE

05 AOUT 2020

Date de la  
convocation :  
Le 21 juillet 2020

### Nombre de conseillers municipaux

En exercice 33

### En début de séance :

Présents	31
Procurations	2
Absents	0
Excusés	0

### En cours de Séance :

Présents	30
Procurations	3
Absents	0
Excusés	0

L'an deux mil vingt et le vingt-sept du mois de juillet, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans le réfectoire de l'école mixte B de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR.

**PRESENTS :** Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Michèle, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,

Conseillers municipaux : M. BELLIARD Alain, M. ARETO Joseph, Mme CARDOU Josiane, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. PALIX Pierre, M. ADELAIDE Michel, Mme MARLIACY Danièle, M. DELPHIN Laurent, Mme LARAIRIE Sylvia, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme MENCE Marielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme FRANCOIS Francine, M. ATHANASE Rémy, M. SAINT-HONORE Laurent, M. MARLET Daniel, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

**ABSENTS EXCUSES :** Mme BEAUJOLAIS Marie-José, (procuration à M. ADELE Claude), M. MARLET Daniel (procuration à M. MARLET Camille)

**ABSENTS NON EXCUSES :**

**ASSISTANTS** M. Jean-Claude JEAN (Directeur Général des Services), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante Direction Générale), M. Victor VELAYE (Directeur service financier), Mme Muriel VAUTOR (Directrice service sport culture vie associative), M. Pascal QUIONQUION (DGA2), Mme Claudine NELLA ( DDA3 Ecoles), Mme Géraldine ALONZEAU ( Directrice des Affaires Juridiques et de la réglementation), M. José SOUDOUROM (Directeur service urbanisme)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures quinze minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme MIEVILLY Eliane pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS  
ANNEE 2020**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales en son article 1611-4
- Vu le vote du Budget Primitif relatif à l'exercice 2020 du 27 juillet 2020,
- Considérant l'importance pour la vie locale du tissu associatif,

.....  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité

**D'APPROUVER** les crédits de subventions inscrits au budget primitif 2020 aux associations, soit 87 350,00 €.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 27 juillet 2020

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission  
en préfecture le



Pour le Maire, et par délégation

1<sup>er</sup> Adjoint

  
**Claude ADELE**